## Le problème du Burundi concernant son passé est un problème politique

RFI, 17 octobre 2016 INVITÉ AFRIQUE F. Reyntiens (universitaire): «Le risque d'un génocide au Burundi est limit Le gouvernement du Burundi fait l'unanimité contre lui. Vendredi dernier, Ã New York, les quinze pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont exprimé leur «profonde préoccupation» face au refus du régime de Pierre Nkurun d'autoriser le d©ploiement d'une force de police des Nations unies à Bujumbura. A l'origine de ce bras de fer, un rapport publié le mois dernier par l'ONU sur les droits de l'homme au Burundi. Jusqu'où peut aller cette escalade ? L'universitaire belge Filip Reyntjens est un spécialiste de la région des Grands Lacs et enseigne à l'université d'Anvers. RFI: Filip Reyntjens, le mois dernier une commission d'enquête des Nations unies a dénoncé de graves violations de droits de l'Homme commises principalement par des agents de l'Etat. « C'est totalement faux ! » a répliqué Alors qui dit vrai ? Filip ReyntjensÂ: Je crois que les deux disent vrai dans ce sens qu'I n'y a pas que les agents, m si les enquêteurs du bureau des droits de l'Homme de l'ONU ne pointent pas du doigt que des agents du gouverneme Mais il y a de trÃ"s nombreuses enquÃates internationales, tant de l'ONU que d'associations internationales des droits l'Homme, comme Human Rights Watch ou Amnesty International, qui ont observé et dénoncé des violations trÃ"s gra des droits de la personne au Burundi. Donc je pense que, sur les faits, la chose est claire. Mais le gouvernement burundais est frustré par le fait que lui est pointé du doigt, alors qu'il est vrai que d'autres acteurs politiques parfois difficiles à identifier ont clairement également commis des assassinats de personnalités politiques, militaires, voire issues des services des renseignements. «Â Etant donné l'histoire du pays le danger du crime de génocide est grand écrit le rapport des enquêteurs des Nations unies. Je ne suis pas tout à fait d'accord. Je pense qu'il est dangereu crier trop souvent au loup. Le problÃ"me du Burundi concernant son passé est un problÃ"me politique. L'ethnicité aujourd'hui dans le systà me politique burundais ne joue pas un rà le important. D'ailleurs on observe qu'il y a des des tutsis du cÃ′té du pouvoir, du cÃ′té du président Nkurunziza, par exemple lorsqu'il s'agit du débat autour d mandat et il y a des hutus et des tutsis qui s'y opposent. Donc manifestement la ligne de passage au Burundi aujourd' n'est pas ethnique. Elle reste essentiellement politique, c'est un enjeu de pouvoir, c'est en fait un enjeu parfaiteme universel, si l'on veut. Et donc je pense que le risque d'un génocide au Burundi est aujourd'hui limité, même s certainement Ãatre vigilant. Il y a certains acteurs politiques et notamment au sein du gouvernement, qui essaient d'injecter une dose d'ethnicité dans le débat, mais jusqu'à présent les Burundais, tant parmi la population enquÃates montrent - que dans la classe politique et certainement la société civile, ne tombent pas dans ce pià qe. Il v a deux semaines le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a annoncé l'ouverture d'une enquÃate visar personnalités burundaises dont le numéro 2 du réqime, le général Bunyoni. Est-ce que cela vous paraît justifié? Bunyoni est parmi ceux qu'on cite souvent comme parmi les durs du régime. Et il est, d'aprÃ"s de nombreux rapport impliqué personnellement dans un certain nombre d'abus trà s graves des droits de la personne. Et c'est donc aprÂ publication de ce rapport des Nations unies qu'on a appris la mise en quarantaine du bureau des Nations unies sur place et le retrait du Burundi de la Cour pénale internationale. Jusqu'où va aller l'escalade? Le Burundi pourrait la rigi également se retirer de l'ONU. Mais le Burundi a choisi la voie de l'isolement, ce qui est évidemment une voie extrÃamement dangereuse pour un pays qui est somme toute un des plus pauvres du monde, qui peut difficilement se passer de l'aide internationale, qui va être confronté à un moment à l'impossibilité de payer les salaires de ses fonctionnaires, voire pire peut-Ãatre les soldes de ses militaires. Mais en ce qui concerne le retrait de la CPI c'est évidemment une premià re. Si le Burundi poursuit cette voie il sera le premier pays à se retirer de la CPI. Ça pourrait susciter certaines sympathies au sein du continent africain o¹ il y a un sentiment de rejet de la Cour p©nale internationale. Filip Reyntjens, vous dites que Pierre Nkurunziza est de plus en plus isolé, mais en mÃame temps, la semaine dernià re à Berlin, le président en exercice de l'Union africaine, le Tchadien Idriss Deby, a déclaré que le président burundais n'avait pas violé la Constitution l'année derniÃ"re quand il avait brigué un troisiÃ"me mano les crispations au Burundi venaient de l'extérieur. C'est-à -dire de l'Europe et des Etats-Unis. Pas de l'inté ce que ce n'est pas une aubaine pour Pierre Nkurunziza? C'est peut-Ãatre une aubaine. Il y a en Afrique – et surto parmi les chefs d'Etat les moins démocratiques et monsieur le président Deby fait certainement partie de ce groupe â€ sentiment qu'il faut se débarrasser de toute observation internationale et surtout évidemment par la CPI. Le président Déby, évidemment, est assez mal placé pour se prononcer sur la question de la limitation du nombre de mandats puisque la constitution du Tchad ne prévoit pas de limitation du nombre de mandats du tout. Depuis la dernià re révision constitutionnelle. En effet, depuis 2005. Quant à son assertion que l'instabilité au Burundi a été causée forces externes à l'Afrique, cela, factuellement, est manifestement faux ! C'est à l'issue ou aprÃ"s l'annonce que le président Nkurunziza briguerait un nouveau mandat, c'est là qu'à l'intérieur du Burundi un mouvemen protestation s'est formé à l'initiative de forces intérieures au Burundi. Et le régime burundais peut-il tenir longter . ne sais pas. C'est difficile à dire. Si les bailleurs de fonds continuent comme ils le font déjà Ã sanctionner le Burundi, Ã pourrait mener à des problà mes à l'intérieur mÃame du régime. On a vu au Burundi par le passé des régimes qui renversés sur la base d'un mouvement de protestation à l'intérieur du régime. Ce fut le cas en 1976 lorsque [Je Baptiste] Bagaza a renversé le président [Michel] Micombero et une fois de plus en 1987 lorsque [Pierre] Buyoya a éjecté [Jean-Baptiste] Bagaza. Les instigateurs de ces putschs à l'époque faisaient partie du mÃame groupe au por mais qui estimaient que le président devenait un handicap plutà t qu'un atout. Cela me paraît une possibilité, sans d que je la trouve probable ou mÃame possible. Par Christophe Boisbouvier Â